

2015-0158

2015-02-10

Étiquette du contenant

<b>GROUPE</b>	<b>1</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

**MANA**

**Bengal WB**

HERBICIDE DE POSTLEVÉE EN CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE

**EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS, LE BLÉ DUR ET L'ORGE DE PRINTEMPS ET DANS CERTAINES CULTURES À USAGES LIMITÉS DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT, ET DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET L'ORGE DE PRINTEMPS DANS L'EST DU CANADA**

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 30843 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Fénoxaprop-p-éthyl 120 g/L  
Avertissement, contient les allergènes soya et sulfites

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET : 4-1 050 litres, vrac

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.  
302 - 179 McDermot Avenue  
Winnipeg, MB  
R3B 0S1  
855-264-6262

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE NUMÉRO D'URGENCE SANS FRAIS : 1-800-535-5053 (24 HEURES SUR 24)

**MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX.** Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Équipement de protection des yeux doit être porté. Afin de minimiser l'exposition au produit, respecter les mises en garde suivantes : Vêtements et équipement de protection : Porter une combinaison par-dessus les vêtements de travail durant toutes les activités. Porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques, ainsi que des lunettes à coques ou un écran facial durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver avant de les réutiliser. **NE PAS** manipuler le produit à mains nues. Des gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains au produit. **TOUJOURS** porter des gants lors du mélange et du chargement, et lorsqu'on procède à des réparations ou au réglage du pulvérisateur et des buses. **NE PAS PORTER DES GANTS EN CUIR OU EN TISSU.** Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever, et se laver les mains à fond avant de manger, boire ou fumer. Nettoyer l'équipement de protection tous les jours. Ne pas réintégrer ni permettre aux travailleurs de réintégrer les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

### **PREMIERS SOINS**

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Le personnel médical doit contacter le service d'information médicale de Adama au numéro sans frais 1 855-264-6262.

## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX ET INFORMATIONS : ATTENTION : TOXIQUE**

pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non ciblées et certains invertébrés terrestres. Ce produit contient un distillat de pétrole dont la toxicité peut être modérée ou très élevée pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement. Respecter les zones tampons indiquées au Mode d'emploi, section 9 : Directives d'application et avertissements. Ne pas appliquer le produit sur un terrain où l'eau d'aval sert à irriguer la terre cultivable. Ne pas contaminer les eaux d'irrigation. Empêcher la dérive de pulvérisation de se diriger sur les plantes sensibles (p. ex., avoine cultivée, fleurs, arbres ou arbustes) et les zones non ciblées. **N'UTILISER LE PRODUIT QU'AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSES INDIQUÉES.**

## **ENTREPOSAGE**

Tenir à l'écart du feu, de la flamme nue et de toute autre source de chaleur. Le produit **NE SE CONSERVE PAS** à une température sous le point de congélation. S'il a été entreposé pendant un an ou plus, bien agiter avant l'emploi. Entreposer le produit dans un contenant fermé hermétiquement, loin des aliments du bétail, des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer le produit dans la maison ou près de celle-ci. Conserver le produit dans le contenant d'origine lors de l'entreposage.

## **ÉLIMINATION**

### **CONTENANTS RECYCLABLES**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **CONTENANTS RÉUTILISABLES**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

## **ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Étiquette du livret

<b>GROUPE</b>	<b>1</b>	<b>HERBICIDE</b>
---------------	----------	------------------

**MANA**

**Bengal WB**

HERBICIDE DE POSTLEVÉE EN CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE

**EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS, LE BLÉ DUR ET L'ORGE DE PRINTEMPS ET DANS CERTAINES CULTURES À USAGES LIMITÉS DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT, ET DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET L'ORGE DE PRINTEMPS DANS L'EST DU CANADA**

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION 30843 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : Fénoxaprop-p-éthyl 120 g/L  
Avertissement, contient les allergènes soya et sulfites

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET : 4-1 050 litres, vrac

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.  
302 - 179 McDermot Avenue  
Winnipeg, MB  
R3B 0S1  
855-264-6262

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE NUMÉRO D'URGENCE SANS FRAIS : 1-800-535-5053 (24 HEURES SUR 24)

## Table des matières

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
SÉCURITÉ ET MANIPULATION.....	2
Vêtements et équipement de protection.....	2
Premiers soins.....	3
MODE D'EMPLOI.....	5
Cultures, mauvaises herbes, doses, moment propice pour l'application et avertissements.....	5
Mélanges en cuve.....	7
Directives d'application et avertissements.....	14
Instructions pour le mélange.....	17
Nettoyage du pulvérisateur.....	17
Recommandations sur la gestion de la résistance.....	18
Alimentation du bétail et délai d'attente avant récolte.....	19
Avis.....	19

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS L'EST DU CANADA ET DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT**

Bengal WB est un herbicide de postlevée qui assure la suppression des mauvaises herbes graminées annuelles telles que la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq dans le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps, ainsi que dans certaines cultures à usages limités.

Il faut appliquer Bengal WB conformément aux recommandations figurant sur l'étiquette autrement la culture subira des dommages et la suppression des mauvaises herbes sera moins efficace.

Le contenant de 6,2 litres renferme suffisamment de Bengal WB pour traiter 8,1 à 16,2 hectares selon l'espèce de mauvaise herbe graminée à supprimer.

Le contenant de 99,3 litres renferme suffisamment de Bengal WB pour traiter 129 à 258 hectares selon l'espèce de mauvaise herbe graminée à supprimer.

## **SÉCURITÉ ET MANIPULATION**

**MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX.** Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Équipement de protection des yeux doit être porté. Afin de minimiser l'exposition au produit, respecter les mises en garde suivantes :

### **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

Porter une combinaison par-dessus les vêtements de travail durant toutes les activités. Porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques, ainsi que des lunettes à coques ou un écran facial durant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Enlever les vêtements contaminés chaque jour et les laver avant de les réutiliser.

**NE PAS manipuler le produit à mains nues.** Des gants résistant aux produits chimiques réduisent considérablement l'exposition des mains au produit. **TOUJOURS** porter des gants lors du mélange et du chargement et lorsqu'on procède à des réparations ou au réglage du pulvérisateur et des buses. **NE PAS PORTER DE GANTS EN CUIR OU EN TISSU.**

Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever, et se laver les mains à fond avant de manger, boire ou fumer.

Nettoyer l'équipement de protection tous les jours.

Ne pas réintégrer ni permettre aux travailleurs de réintégrer les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures

## **PREMIERS SOINS**

**INGESTION** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS** : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INHALATION** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES** : Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Le personnel médical doit contacter le service d'information médicale de Adama au numéro sans frais 1 855-264-6262.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX ET INFORMATIONS : ATTENTION : TOXIQUE** pour les organismes aquatiques, les plantes terrestres non ciblées et certains invertébrés terrestres. Ce produit contient un distillat de pétrole dont la toxicité peut être modérée ou très élevée pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe, l'élimination des déchets ou le nettoyage de l'équipement. Respecter les zones tampons indiquées au Mode d'emploi, section 9 : Directives d'application et avertissements. Ne pas appliquer le produit sur un terrain où l'eau d'aval sert à irriguer la terre cultivable. Ne pas contaminer les eaux d'irrigation. Empêcher la dérive de pulvérisation de se diriger sur les plantes sensibles (p. ex., avoine cultivée, fleurs, arbres ou arbustes) et les zones non ciblées. **N'UTILISER LE PRODUIT QU'AUX FINS RECOMMANDÉES ET AUX DOSES INDIQUÉES.**

## **ENTREPOSAGE**

Tenir à l'écart du feu, de la flamme nue et de toute autre source de chaleur. Le produit **NE SE CONSERVE PAS** à une température sous le point de congélation. S'il a été entreposé pendant un

an ou plus, bien agiter avant l'emploi. Entreposer le produit dans un contenant fermé hermétiquement, loin des aliments du bétail, des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer le produit dans la maison ou près de celle-ci. Conserver le produit dans le contenant d'origine lors de l'entreposage.

## **ÉLIMINATION**

### **CONTENANTS RECYCLABLES**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **CONTENANTS RÉUTILISABLES**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

## **ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Élimination de la solution inutilisée**

Si aucune solution reste dans le réservoir une fois l'application terminée, elle doit être pulvérisée sur le périmètre de la zone vient d'être traité, **NON PAS SUR LA CULTURE**, à l'écart de l'approvisionnement en eau, des fossés et des canaux d'irrigation.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.



## MODE D'EMPLOI

### CULTURES, MAUVAISES HERBES, DOSES, MOMENT PROPICE POUR L'APPLICATION ET AVERTISSEMENTS

CULTURE	STADE RECOMMANDÉ
Blé de printemps et blé dur	1 à 6 feuilles sur la tige principale plus 3 talles (Zadoks 11-16,23)
Orge de printemps	1 à 5 feuilles sur la tige principale plus 2 talles (Zadoks 11-15,22)

#### Avertissements

Ne pas appliquer le produit sur l'avoine cultivée car la culture subira des dommages.

**Blé dur :** On peut observer des dommages initiaux à la culture sous forme de raccourcissement ou de décoloration après l'application. La condition est temporaire et ne devrait pas affecter le rendement. Il est plus probable que ce genre de dommage se produise lorsque Bengal WB n'est pas utilisé dans un mélange en cuve ou lorsqu'il est appliqué au-delà du stade foliaire recommandé. Il est important de faire une application hâtive afin de maintenir la sécurité de la culture.

**Orge de printemps :** On peut constater des dommages initiaux à la culture sous forme de raccourcissement ou de décoloration après l'application. Ces symptômes sont plus fréquents et souvent plus prononcés dans l'orge de printemps que dans le blé dur. Il est plus probable que ce genre de dommage se produise lorsque l'application se fait dans certaines conditions de stress, telles que le froid et l'humidité, ou lorsque les applications sont faites au-delà du stade de 5 feuilles, 2 talles. Éviter les applications de Bengal WB sur l'orge de printemps 2 à 3 jours avant ou après des températures froides (3 °C ou moins).

Ne pas appliquer Bengal WB dans un même champ plus d'une fois par année.

Mauvaises herbes graminées annuelles	Stade recommandé
Folle avoine	1 à 6 feuilles (jusqu'à la sortie de la 3 <sup>e</sup> talle)
Sétaire verte (mil sauvage)	1 à 6 feuilles (jusqu'à la sortie de la 3 <sup>e</sup> talle)
Sétaire glauque	1 à 6 feuilles (jusqu'à la sortie de la 3 <sup>e</sup> talle)
Échinochloa pied-de-coq	1 à 6 feuilles (jusqu'à la sortie de la 3 <sup>e</sup> talle)

#### Doses

1. Pour supprimer la folle avoine, la setaire verte, la setaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq, appliquer Bengal WB à raison de 770 mL/ha. À cette dose, le contenu d'un contenant de 6,2 litres de Bengal WB permet de traiter 8,1 hectares. Le contenant de 99,3 litres renferme suffisamment de Bengal WB pour traiter 129 hectares.
2. En cas de faible infestation de folle avoine ou lorsqu'il est utilisé seul dans le blé de printemps et le blé dur, appliquer Bengal WB à raison de 670 mL/ha. À cette dose, le contenu d'un contenant de 6,2 litres de Bengal WB permet de traiter 9,3 hectares; par ailleurs, le contenant de 99,3 litres renferme suffisamment de Bengal WB pour traiter 148 hectares.

3. Pour supprimer la sétaire verte seulement, appliquer Bengal WB à raison de 385 mL/ha. À cette dose, le contenu d'un contenant de 6,2 litres de Bengal WB permet de traiter 16,2 hectares; par ailleurs, le contenant de 99,3 litres renferme suffisamment de Bengal WB pour traiter 258 hectares.

### **Période d'application**

Appliquer le produit sur les mauvaises herbes sorties de terre et en pleine croissance, selon le stade de croissance indiqué.

Dans des conditions de stress et/ou lorsque le couvert végétal est épais, une application hâtive donne une meilleure suppression des mauvaises herbes graminées.

S'il est impossible d'appliquer Bengal WB à cause d'une germination inégale des mauvaises herbes ou d'une germination des mauvaises herbes et de la culture se produisant à différents moments, consulter le spécialiste sur les mauvaises herbes local ou les recommandations provinciales sur la suppression des mauvaises herbes afin de connaître la meilleure solution de rechange pour supprimer les mauvaises herbes.

Si un autre pesticide a déjà été appliqué, attendre 7 jours avant d'appliquer Bengal WB; par ailleurs, après une application de Bengal WB, il faut prévoir un intervalle de 4 jours avant d'appliquer un autre pesticide, sauf pour ceux indiqués sur la présente étiquette.

Les mauvaises herbes qui sortent de terre après le traitement ne seront pas supprimées.

**Remarque :** Habituellement, le traitement au stade de 3 à 4 feuilles des cultures et des mauvaises herbes maximise la tolérance des cultures et la sensibilité des mauvaises herbes. Dans des conditions de stress et/ou lorsque le couvert végétal est épais, une application hâtive donne une meilleure suppression des mauvaises herbes graminées.

### **Avertissements**

Une application qui dépasse le stade de 6 feuilles dans le blé de printemps et le blé dur ou le stade de 5 feuilles dans l'orge de printemps risque d'occasionner des dommages à la culture.

**Pour toutes les mauvaises herbes indiquées sur la présente étiquette, l'application de Bengal WB doit avoir lieu aux stades foliaires indiqués. Une application tardive donne une suppression moins efficace.**

Durant des périodes de stress, les plantes ne sont pas en pleine croissance. Lorsque les températures de jour avant ou après l'application sont très chaudes, en plus des conditions très sèches et un faible degré d'humidité, les plantes subissent un stress. L'application de Bengal WB durant ces périodes risque de rendre la suppression des mauvaises herbes moins efficace (et/ou d'entraîner des dommages à la culture).

Ne pas appliquer le produit sur une culture qui subit un stress en raison de conditions météorologiques violentes, du gel, d'une fertilité faible, d'une sécheresse, d'un sol saturé d'eau, d'une maladie ou de dégâts occasionnés par les insectes car elle pourrait subir des dommages.

Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques ou les conditions du site avant le traitement. Les caractéristiques et conditions propices au ruissellement comptent, entre autres, des précipitations abondantes, une pente modérée à abrupte, un sol nu ou mal drainé (p. ex., des sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques, comme l'argile).

Éviter d'appliquer le produit lorsqu'une pluie abondante est prévue.

On peut réduire le potentiel de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement grâce à l'aménagement d'une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et la rive des plans d'eau.

### **MÉLANGES EN CUVE**

Pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq et les dicotylédones, on peut mélanger Bengal WB avec les produits suivants. Toujours lire le mode d'emploi, les contraintes environnementales et les mises en garde figurant sur l'étiquette de Bengal WB, et sur les étiquettes des produits appliqués conjointement avec Bengal WB, et suivre les directives les plus strictes des deux.

Ne pas préparer un mélange en cuve qui contient tout autre additif chimique, pesticide ou engrais sauf si cela est recommandé sur la présente étiquette.

### **SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR**

Pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq dans le blé de printemps et le blé dur cultivé dans les Provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique, mélanger 770 mL/ha de Bengal WB lorsqu'il est utilisé seul, ou dans un mélange en cuve composé d'un des produits indiqués dans le tableau pour le blé de printemps et le blé dur.

Pour supprimer la folle avoine dans le blé de printemps cultivé dans l'est du Canada, appliquer 770 mL/ha de Bengal WB lorsqu'il est utilisé seul, ou dans un mélange en cuve composé de Badge, Refine Extra, MCPA Amine 500, MCPA Ester 500 ou Refine Extra + MCPA Ester 500.

Pour supprimer **la sétaire verte seulement** dans le blé de printemps et le blé dur cultivé dans les Provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique, mélanger 385 mL/ha de Bengal WB lorsqu'il est utilisé seul, ou dans un mélange en cuve composé d'un des produits indiqués dans le tableau pour le blé de printemps et le blé dur.

Pour supprimer **la sétaire verte seulement** dans le blé de printemps cultivé dans l'est du Canada, appliquer 385 mL/ha de Bengal WB lorsqu'il est utilisé seul, ou dans un mélange en cuve avec Badge, Refine Extra, MCPA Amine 500, MCPA Ester 500 ou Refine Extra + MCPA Ester 500.

**Remarque :** Toujours consulter les étiquettes de Bengal WB et des produits composant le mélange en cuve pour connaître le moment approprié pour l'application, les mauvaises herbes supprimées, les mises en garde, les restrictions concernant les cultures, etc. et suivre les directives les plus strictes des deux.

<b>SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR</b>				
		<b>DOSE D'HERBICIDE BENGAL WB</b>		
<b>Produit composant le mélange en cuve</b>		<b>Dose du produit composant le mélange en cuve</b>	<b>Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq</b>	<b>Sétaire verte seulement</b>
1	<b>Mélange en cuve Herbicide Attain®</b> Attain A + Attain B	600 mL/ha + 1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
2	Thumper®	1 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
3	Mecoprop® (150 g de matière active par litre)	5,5 à 7 L/ha	770 mL/ha	Non
		<b>Remarque :</b> On constate une suppression moins efficace de la folle avoine lorsque Bengal WB est appliqué dans un mélange en cuve qui contient du mécoprop.		
4	MCPA Ester 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
5	MCPA Amine 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
6	Badge	1,25 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
7	Refine Extra®	20 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
8	Refine Extra + MCPA Ester 500	20 g/ha + 840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
		<b>N'UTILISER QUE LE MCPA ESTER 500</b> dans ce mélange en cuve et uniquement aux doses indiquées. Lorsqu'on néglige de suivre les instructions, la suppression de la folle avoine risque d'être moins efficace. <b>NE PAS UTILISER LE MCPA AMINE.</b>		
9	Refine Extra + Badge	6,7 g/ha + 1,25 L	770 mL/ha	385 mL/ha
10	Refine Extra + Accord	20 g/ha + 67 g/ha	770 mL/ha	Non

<b>SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR</b>				
		<b>DOSE D'HERBICIDE BENGAL WB</b>		
<b>Produit composant le mélange en cuve</b>		<b>Dose du produit composant le mélange en cuve</b>	<b>Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq</b>	<b>Sétaire verte seulement</b>
11	Ally®	5 ou 7,5 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
12	Lontrel 360	420 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
13	Lontrel 360 + MCPA Ester 500 <b>OU</b>	420 mL/ha + 840 mL/ha <b>OU</b>	770 mL/ha	Non
14	Lontrel 360 + MCPA Ester 500	280 mL/ha + 840 mL à 1,12 L/ha	770 mL/ha	Non
		<b>N'UTILISER QUE LE MCPA ESTER 500</b> dans ce mélange en cuve et uniquement aux doses indiquées. Lorsqu'on néglige de suivre les instructions, la suppression de la folle avoine risque d'être moins efficace. <b>NE PAS UTILISER LE MCPA AMINE.</b>		
15	Curtail® M	1,5 à 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
16	2,4-D Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
17	2,4-D Ester LV 700	600 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
18	Estaprop®	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
19	Dichlorprop D	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
20	Turboprop 600	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
21	Dyvel DS	1,1 L/ha	Non	385 mL/ha
22	Dyvel	1,25 L/ha	Non	385 mL/ha
23	<b>Mélange en cuve Herbicide Prestige®</b>	800 mL/ha		

<b>SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS LE BLÉ DE PRINTEMPS ET LE BLÉ DUR</b>			
		<b>DOSE D'HERBICIDE BENGAL WB</b>	
<b>Produit composant le mélange en cuve</b>	<b>Dose du produit composant le mélange en cuve</b>	<b>Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq</b>	<b>Sétaire verte seulement</b>
Prestige A + Prestige B	+ 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
24	Herbicide Express DF 75% + 2,4-D LV 700	10 g/ha + 600 mL/ha	Non  385 mL/ha
25	<b>Mélange en cuve Herbicide Trophy®</b> Trophy A + Trophy B	0,6 L/ha + 1,12 L/ha	770 mL/ha  Non
26	<b>Mélange en cuve Herbicide Frontline®</b> Frontline A + Frontline B	0,1 L/ha + 0,7 L/ha	Non  385 mL/ha
27	<b>Mélange en cuve Herbicide Spectrum®</b> Spectrum A + Spectrum B	0,1 L/ha + 1,5 L/ha	Non  385 mL/ha

### **SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ORGE DE PRINTEMPS**

Pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque, l'échinochloa pied-de-coq et les dicotylédones dans l'orge de printemps cultivé dans les Provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique, mélanger 770 mL/ha de Bengal WB avec le produit composant le mélange en cuve approprié indiqué dans le tableau pour l'orge de printemps ou le mélanger avec l'un des concentrés d'huile suivants : Concentré d'huile Adapt™ ou Canplus 411, à 1 % vol/vol si Bengal WB est appliqué dans un mélange en cuve sans produit pour les dicotylédones.

Pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq dans l'orge de printemps dans l'est du Canada, appliquer Bengal WB seul à raison de 770 mL/ha, ou avec Bucril M, Refine Extra, MCPA Amine 500, MCPA Ester 500, ou Refine Extra + MCPA Ester 500.

Pour supprimer la **sétaire verte seulement** dans l'orge de printemps cultivé dans les Provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique, mélanger 385 mL/ha de Bengal WB avec le produit composant le mélange en cuve indiqué dans le tableau de l'orge de printemps ou le mélanger avec l'un des concentrés d'huile suivants : Concentré d'huile Adapt™ ou Canplus 411, à 1 % vol/vol si Bengal WB est appliqué dans un mélange en cuve sans produit pour les dicotylédones.

Pour supprimer la **sétaire verte seulement** dans l'orge de printemps dans l'est du Canada, appliquer Bengal WB seul à raison de 385 mL/ha, ou avec Bucril M, Refine Extra, MCPA Amine 500, MCPA Ester 500, ou Refine Extra + MCPA Ester 500.

**Remarque :** Toujours consulter les étiquettes de Bengal WB et des produits composant le mélange en cuve pour connaître le moment approprié pour l'application, les mauvaises herbes supprimées, les mises en garde, les restrictions concernant les cultures, etc. et suivre les directives les plus strictes des deux.

<b>SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ORGE DE PRINTEMPS</b>				
		<b>DOSE D'HERBICIDE BENGAL WB</b>		
<b>Produit composant le mélange en cuve</b>		<b>Dose du produit composant le mélange en cuve</b>	<b>Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq</b>	<b>Sétaire verte seulement</b>
1	<b>Thrasher</b>	1,25 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
2	MCPA Ester 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
3	MCPA Amine 500	840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
4	2,4-D Ester 600	700 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
5	2,4-D Ester LV 700	600 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
6	Badge	1,25 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
7	Refine Extra®	20 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
8	Refine Extra + MCPA Ester 500	20 g/ha + 840 mL/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
		<b>N'UTILISER QUE LE MCPA ESTER 500</b> dans ce mélange en cuve et uniquement aux doses indiquées. Lorsqu'on néglige de suivre les instructions,		

<b>SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ORGE DE PRINTEMPS</b>				
			<b>DOSE D'HERBICIDE BENGAL WB</b>	
<b>Produit composant le mélange en cuve</b>		<b>Dose du produit composant le mélange en cuve</b>	<b>Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq</b>	<b>Sétaire verte seulement</b>
		la suppression de la folle avoine risque d'être moins efficace. <b>NE PAS UTILISER LE MCPA AMINE.</b>		
9	Refine Extra + Badge	6,7 g/ha + 1,25 L	770 mL/ha	385 mL/ha
10	Refine Extra + Accord	20 g/ha + 67 g/ha	770 mL/ha	Non
		Utiliser le mélange sur l'orge de printemps cultivé à des fins d'alimentation des animaux seulement		
11	Curtail® M	1,5 à 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
12	Estaprop®	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
13	Dichlorprop	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
14	Turboprop 600	1,75 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
15	Dyvel	1,25 L/ha	Non	385 mL/ha
16	Ally	5 ou 7,5 g/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
17	<b>Mélange en cuve Herbicide Prestige®</b> Prestige A + Prestige B	800 mL/ha + 2 L/ha	770 mL/ha	385 mL/ha
18	Herbicide Express DF 75% + 2,4-D LV 700	10 g/ha + 600 mL/ha	Non	385 mL/ha



<b>SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES DANS L'ORGE DE PRINTEMPS</b>			
		<b>DOSE D'HERBICIDE BENGAL WB</b>	
<b>Produit composant le mélange en cuve</b>	<b>Dose du produit composant le mélange en cuve</b>	<b>Folle avoine Sétaire verte Sétaire glauque Échinochloa pied-de-coq</b>	<b>Sétaire verte seulement</b>
19	<b>Mélange en cuve Herbicide Trophy®</b> Trophy A + Trophy B	0,6 L/ha + 1,12 L/ha	770 mL/ha  Non
20	<b>Mélange en cuve Herbicide Frontline®</b> Frontline A + Frontline B	0,1 L/ha + 0,7 L/ha	Non  385 mL/ha
21	<b>Mélange en cuve Herbicide Spectrum®</b> Spectrum A + Spectrum B	0,1 L/ha + 1,5 L/ha	Non  385 mL/ha

### Usages limités

<p><b>AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS (CI-DESSOUS) :</b> Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits sur cette étiquette supplémentaire a été rédigé par des personnes autres que Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension des profils d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. ne formule aucune allégation et n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque le produit est employé sur les cultures indiquées sur l'étiquette supplémentaire. Par conséquent, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'utilisation figurant sur cette étiquette et acceptent de dégager Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit en lien avec les usages décrits ci-dessous.</p>			
<b>Culture</b>	<b>Mauvaises herbes supprimées</b>	<b>Dose de Bengal WB</b>	<b>Remarques</b>
Ray-grass vivace pour la production de semences	Folle avoine, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq	770 mL/ha	Appliquer Bengal WB quand le ray-grass vivace est au stade de 2 à 4 feuilles et quand la folle avoine, la sétaire verte, la sétaire glauque et l'échinochloa pied-de-coq sont au stade de 1 à 6 feuilles (jusqu'à la sortie de la 3 <sup>e</sup> talle).
	Sétaire verte	385 mL/ha	

			<p>Appliquer le produit dans 55 à 110 litres d'eau par hectare.</p> <p>Ne pas appliquer l'herbicide de postlevée Bengal WB sur un même champ plus d'une fois par année.</p> <p>Ne pas mettre en pâturage le ray-grass vivace traité ou le faucher pour la paille dans les 65 jours suivant une application de Bengal WB.</p> <p>ATTENTION : On pourrait constater des dommages initiaux à la culture après l'application du produit, mais il s'agit d'un effet temporaire qui ne devrait pas affecter le rendement. Il est plus probable que ce dommage se produise lorsque les applications se font dans des conditions de stress ou quand elles dépassent le stade foliaire recommandé. Le chevauchement de la pulvérisation entraînera des dommages graves à la culture.</p> <p>ÉVITER LE CHEVAUCHEMENT DE LA PULVÉRISATION.</p> <p>Se reporter aux pages 5 et 13 pour obtenir d'autres renseignements sur l'utilisation et les avertissements.</p>
--	--	--	--

## DIRECTIVES D'APPLICATION ET AVERTISSEMENTS

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille moyenne telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol.

Pulvérisation par voie aérienne : NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de diamètre inférieur à celui des gouttelettes de taille moyenne telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

## ZONES TAMPONS

L'utilisation des méthodes équipement de pulvérisation suivants NE nécessitent PAS de zone tampon: pulvérisateur manuel ou à dos et traitement localisé.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure la plus rapprochée, dans la direction du vent, en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que les lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides).

Méthode d'application	Crop		Zones tampons (en mètres) requises pour la protection de :		
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat terrestre
			Moins qu'une 1 m	Plus qu'une 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps et blé dur, orge de printemps, le ray-grass vivace		1	0	1
Épandage aérien	Blé de printemps et blé dur, orge de printemps, le ray-grass vivace	Voilure fixe ou tournante	1	0	30

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des partenaires de mélange en réservoir et observer la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) recommandée pour les produits impliqués dans le mélange et appliquer à l'aide de la pulvérisation grossière (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association du mélange en réservoir .

### **TRAITEMENT TERRESTRE**

Il faut appliquer Bengal WB dans au moins 55 à 110 litres d'eau par hectare à une pression de 275 kPa ou de 310 kPa lorsqu'on utilise des soupapes de retenue, et à une vitesse au sol de 6 à 8 km/h.

Lorsqu'on prépare un mélange de Bengal WB avec un autre produit, s'assurer de lire l'étiquette du produit composant le mélange en cuve pour connaître les recommandations sur la quantité minimum d'eau à utiliser.

L'utilisation de buses à jet plat 80° ou 110° est recommandée pour assurer une couverture optimale de la pulvérisation.

Ne pas utiliser des buses à miroir, un applicateur par gouttelettes contrôlées ou un équipement Sprofoil® .

La pulvérisation du produit à un angle de 45° vers l'avant et des volumes d'eau plus élevés donne une meilleure couverture et pénétration du couvert végétal.

Il importe de prévoir une couverture complète et uniforme pour assurer une suppression homogène des mauvaises herbes. Utiliser les volumes d'eau plus élevés lorsque le couvert végétal ou les mauvaises herbes sont denses afin d'assurer une couverture complète des mauvaises herbes ciblées.

Éviter le chevauchement de la pulvérisation; fermer la rampe de pulvérisation au démarrage, lorsqu'on effectue un virage, en ralentissant ou en immobilisant l'appareil, afin de prévenir les dommages à la culture à cause d'une surapplication.

Ne pas appliquer le produit quand on prévoit de la pluie dans l'heure suivant la pulvérisation. Lorsqu'on prépare un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit composant le mélange et respecter l'intervalle le plus restreint.

### **ÉPANDAGE AÉRIEN**

Appliquer Bengal WB seul ou en mélange en cuve (SEULEMENT avec un produit recommandé et qui est homologué pour l'épandage aérien) dans au moins 35 litres d'eau par hectare à une pression d'au moins 300 kPa.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

### **Mises en garde concernant l'utilisation**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. en composant le 1-855-264-6262. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Ne pas appliquer le produit sur un terrain qui risque de permettre au ruissellement de pénétrer dans les systèmes aquatiques.

Ne pas appliquer le produit quand on prévoit de la pluie dans l'heure suivant la pulvérisation. Lorsqu'on prépare un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit composant le mélange et respecter l'intervalle le plus restreint.

### **Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

## **INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE**

1. S'assurer que le réservoir de pulvérisation, les boyaux et les filtres sont parfaitement propres.
2. Remplir le réservoir à moitié d'eau propre et démarrer l'agitation ou le système de dérivation. Consulter les sections portant sur les combinaisons de mélanges en cuve lorsqu'on utilise un produit composant un mélange en cuve avec Bengal WB. Ajouter le produit composant le mélange en cuve D'ABORD, avant d'ajouter Bengal WB. Ajouter lentement la quantité exacte de Bengal WB au réservoir de pulvérisation. Agiter à fond.
3. Rincer trois fois les contenants vides puis ajouter les rinçures au réservoir de pulvérisation.
4. Ajouter le reste de l'eau pendant que l'agitation est en marche. Pulvériser immédiatement le produit. La bouillie de pulvérisation ne doit pas reposer dans le réservoir pendant la nuit.
5. Lorsqu'on prépare un deuxième mélange ou des mélanges subséquents, s'assurer que le réservoir est rempli à moitié d'eau propre avant d'ajouter l'herbicide, puis suivre les étapes 2 à 6.
6. Nettoyer à fond les buses, les tamis et le réservoir de pulvérisation en rinçant abondamment à l'aide d'un mélange eau/détergent après avoir utilisé Bengal WB ou avant d'utiliser tout autre pesticide.
7. Ne pas préparer un mélange en cuve composé de tout autre additif chimique, pesticide, surfactant ou engrais sauf si c'est recommandé sur la présente étiquette.

## **NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR**

### **Nettoyage avant la pulvérisation**

Avant d'utiliser Bengal WB, s'assurer que le réservoir de pulvérisation, les boyaux et les filtres sont parfaitement propres.

Il faut éliminer toute trace de Bengal WB avant d'utiliser l'équipement sur le seigle, le lin et les cultures à feuilles larges.

### **Nettoyage après la pulvérisation**

Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, consulter l'étiquette du produit composant le mélange afin d'obtenir d'autres directives sur le nettoyage.

Vider ou rincer abondamment l'équipement et les contenants à l'écart des puits, des sources d'eau et de la végétation que l'on souhaite conserver. Afin d'éviter tout dommage subséquent à d'autres cultures, éliminer soigneusement, immédiatement après la pulvérisation et avant de pulvériser le produit sur d'autres cultures, toute trace de Bengal WB dans l'équipement de mélange et de pulvérisation en rinçant abondamment à l'aide d'un mélange eau/détergent.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Gestion de la résistance à Bengal WB, herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Bengal WB et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Bengal WB ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de MANA local ou appeler Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262.

#### **ALIMENTATION DU BÉTAIL ET DÉLAI D'ATTENTE AVANT RÉCOLTE**

- Ne pas mettre en pâturage ou faucher le foin dans les 25 jours suivant l'application de Bengal WB, ni récolter le grain dans les 65 jours suivant l'application de Bengal WB.

#### **AVIS**

ADAPT est un marques déposées de Bayer.

Estaprop et Trophy sont des marques déposées de Nufarm Agriculture Inc.

Ally, Express et Refine Extra sont des marques déposées d'E.I. DuPont de Nemours.

Attain, Curtail, Prestige, Lontrel, Trophy, Frontline et Spectrum sont des marques déposées de Dow Agrosiences L.L.C.

Target est une marque déposée d'une compagnie du groupe Syngenta.

Dyvel est une marque déposée de BASF Corporation.

Sprafoil est une marque déposée de D&W Industries.